



PROGRAMMES D'AIDE À SORTIR À LA FIN AVRIL ET MAI

Voici quelques programmes d'aide financière à surveiller dans les prochains jours et semaines.

Programmes	Date limite	Pour information
<p><u>Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond</u> But : Le fonds est directement relié à deux priorités d'intervention ciblées par la MRC Drummond, soit Soutien aux projets structurants (social, culture, économie et environnement) qui permet de poursuivre la mobilisation de la communauté de la MRC; Soutien au développement rural qui aura comme impact de stimuler et soutenir le développement des municipalités rurales. L'aide accordée peut atteindre 50 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 25 000 \$ ou de 30 000 \$ selon la portée des projets (locale ou touchant plusieurs municipalités).</p>	<p>DERNIER RAPPEL! 28 avril</p>	<p>Danielle Ménard 819 477-2230, poste 107 Politique et formulaire</p>
<p><u>Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine</u> <u>Volet Festivals locaux</u> But : offre une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local. Pour les festivals qui commencent entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2018.</p>	<p>DERNIER RAPPEL! 30 avril</p>	<p>pch.enligne-online.pch@canada.ca 1 866 811-0055</p>
<p><u>Programme Reconnaissance Loisir Sport Centre-du-Québec</u> Bourses Desjardins Hommage aux organismes centricois Buts : saluer le travail accompli par les organismes de loisir et de sport de la région et à les encourager à poursuivre leurs activités. Une bourse loisir de 500 \$ et une bourse sport de 500 \$ seront remises dans chaque territoire de MRC. Programme de soutien financier en sport et plein air Buts : appuyer des projets structurants ayant un impact sur le développement du sport et du plein air au niveau territorial ou régional. Le programme vise aussi à accroître l'accessibilité à la pratique du sport et du plein air sous toutes ses formes; à favoriser la concertation territoriale et régionale en loisir; à encourager la rénovation ou la bonification des infrastructures sportives et de plein air. Le montant alloué par projet peut varier entre 1 000 \$ à 3 000 \$.</p>	<p>DERNIER RAPPEL! 1^{er} mai</p>	<p>Érika Lafrenière Lahaie 819 478-1483, poste 238</p>
<p><u>Fondation Bon départ de Canadian Tire</u> But : offrir à des enfants de familles financièrement défavorisées la même chance de participer à des activités sportives et récréatives que leurs voisins, leurs camarades de classe et leurs amis.</p>	<p>1^{er} mai (pour les activités d'été et d'automne)</p>	<p>1 844 289-5389 Faire une demande</p>
<p><u>Programme d'accès aux plans d'eau pour la pêche récréative</u> Buts : améliorer l'accès aux plans d'eau pour l'ensemble des pêcheurs québécois; soutenir financièrement les projets d'organismes municipaux souhaitant améliorer leurs infrastructures de mise à l'eau d'embarcations de plaisance, tout en maintenant des coûts abordables pour les pêcheurs sportifs. Chaque projet pourra recevoir une aide financière s'élevant jusqu'à 40 % des dépenses générales admises jusqu'à concurrence de 45 000 \$. Les dépenses admises spécifiques à une station de nettoyage d'embarcations peuvent être financées jusqu'à 75 % et un projet comportant une station de nettoyage d'embarcations peut recevoir jusqu'à 50 000 \$. Seuls les organismes municipaux peuvent déposer un projet.</p>	<p>2 mai</p>	<p>418 627-8691, poste 7382 aep@mfpp.gouv.qc.ca</p>
<p><u>Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains</u> Buts : intensifier la mise en place d'infrastructures de transport qui favorisent les déplacements actifs en milieu urbain. On entend par « déplacement actif » la marche, le vélo et tout autre mode de déplacement nécessitant l'effort humain, y compris les modes impliquant l'assistance d'un moteur électrique qui compense une incapacité ou une limitation physique (bicyclette assistée, fauteuil roulant, quadriporteur et autres équipements d'aide à la mobilité). Les subventions versées correspondent au maximum à 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence des dépenses maximales de 1 million de dollars par projet au cours d'une même année financière.</p>	<p>27 février 2017 au 31 mars 2019</p>	<p>Pour nous joindre</p>
<p><u>Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)</u> Buts : soutenir les municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) afin de les aider à améliorer, rénover ou construire des infrastructures qui répondent aux besoins des personnes âgées. Grâce à cette collaboration, divers projets sont possibles : faciliter l'accès aux édifices municipaux (par exemple par l'installation de rampes d'accès et d'ascenseurs dans des centres communautaires), installer des modules d'exercice à l'extérieur, aménager des parcs ou des sentiers pédestres, etc. Considérant les délais d'analyse et d'approbation, les municipalités doivent prévoir que les projets ne pourront être entamés avant le 1^{er} avril 2018.</p>	<p>9 juin</p>	<p>Secrétariat aux aînés - ministère de la Famille piqm-mada@mfa.gouv.qc.ca 1 866 873-6336 poste 2329</p>

[Aide-mémoire des programmes 2017](#)

[Répertoire des programmes de soutien pour les actions familles et aînées en milieu municipal](#)

[Répertoire des programmes et des mesures – Office des personnes handicapées](#)

[Programmes Arbres Canada | Autres programmes provinciaux](#)